

Crédit – Arborisation Route cantonale – Séquence 3

Le conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message N°2024/68 relatif au crédit d'investissement cité en titre.

1. Introduction

Le Service des Ponts et Chaussées de l'Etat de Fribourg (SPC) projette le réaménagement complet de la route cantonale traversant notre commune, en privilégiant les utilisateurs les plus vulnérables avec une voie destinée à la mobilité douce.

A ce jour, le projet est au stade de finalisation du projet d'exécution de la séquence 3 (phase 51 SIA). Les travaux devraient débuter début 2025.

Le Conseil communal participe activement à l'élaboration de ce projet afin de profiter de ces travaux de grande envergure pour remplacer la conduite d'eau potable et mettre en séparatif le réseau d'évacuation des eaux dans les secteurs touchés.

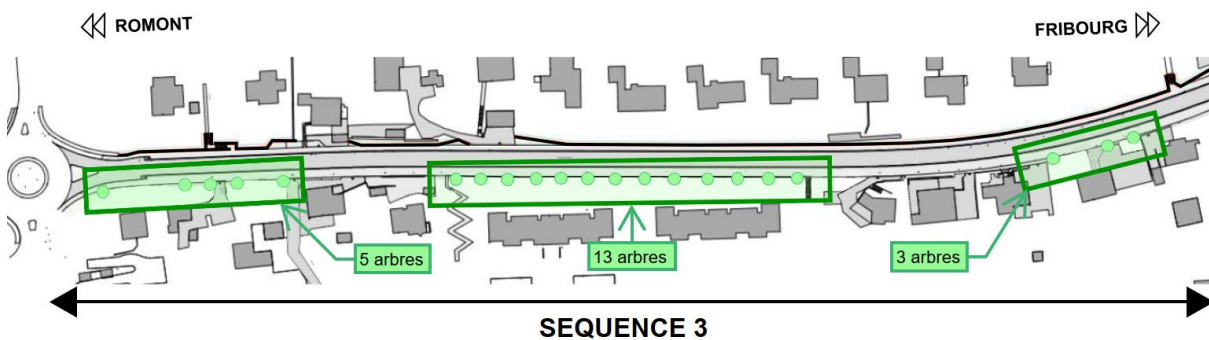
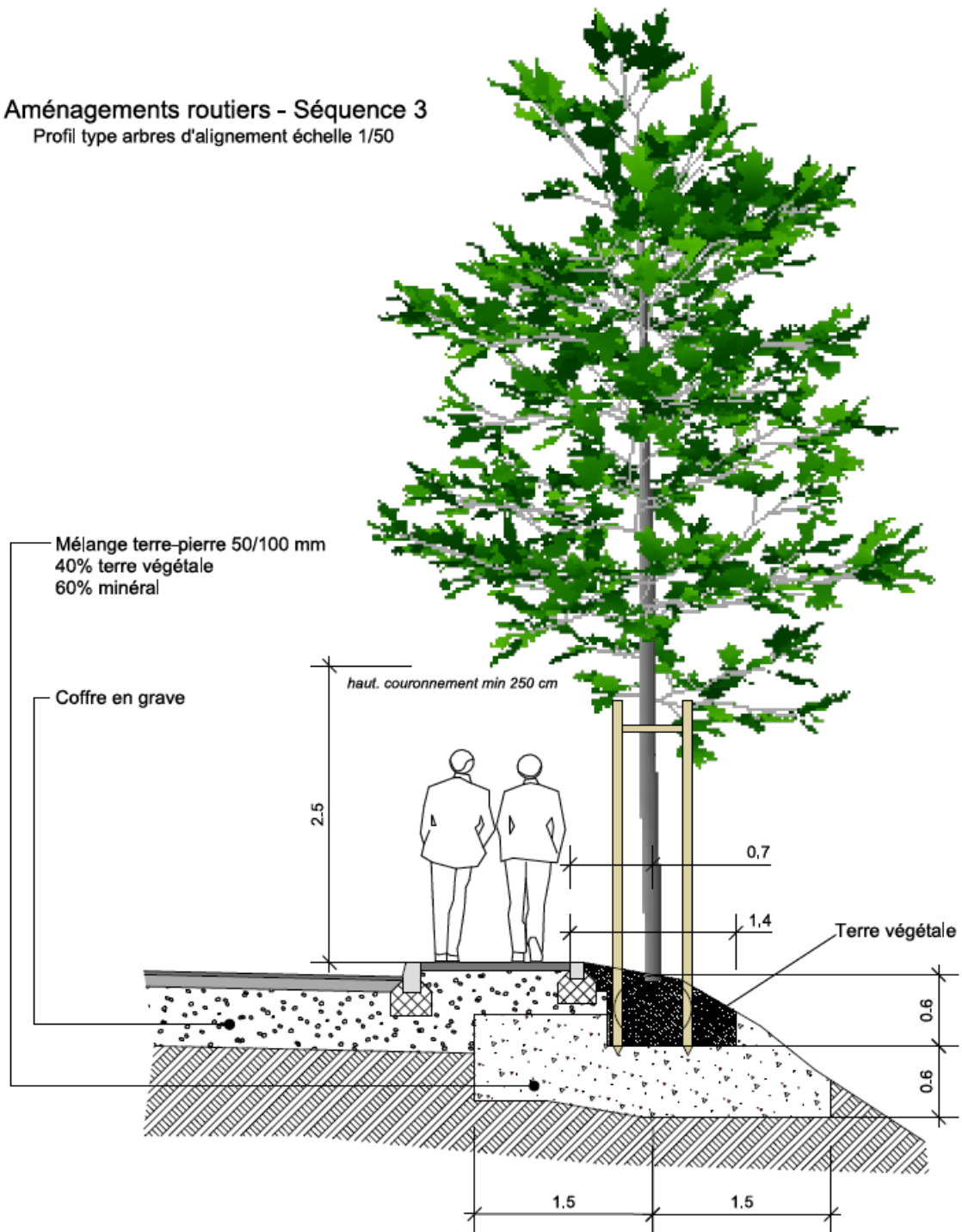
Également, afin d'améliorer le confort des utilisateurs et utilisatrices, d'apporter une plus-value visuelle, de participer à la création d'espaces ombragés et ainsi lutter contre les ilots de chaleur, le Conseil communal souhaite profiter de ce nouvel aménagement pour créer une arborisation en alignement, à savoir une rangée d'érables le long du trottoir sud de la route cantonale. Il est à noter que le principe de cette rangée d'arbres se poursuivra lors des séquences futures, et sera la signature de notre traversée de village.

Au nord, l'aménagement initialement prévu de végétalisation du futur mur de soutènement est cependant abandonné, n'étant pas compatible avec le revêtement phonique projeté. D'autres espaces végétalisés seront tout de même prévus, mais leurs emplacements exacts doivent encore être définis dans le cadre du projet d'exécution de protection contre le bruit.

En collaboration avec une entreprise spécialisée, la mise en place de 21 arbres (érable champêtre) et de plantations basses sur les espaces verts a donc été étudiée et coordonnée avec les travaux de génie civil.

Aménagements routiers - Séquence 3

Profil type arbres d'alignement échelle 1/50





2. Planification des travaux

La réalisation de ce projet annexe au nouvel aménagement de la route cantonale (séquence 3) devra se faire en suivant le rythme imposé par le chantier cantonal.

Selon les informations disponibles à ce jour, les travaux pour la séquence 3 sont prévus de 2025 à 2027.

3. Demande de crédit et financement

Le crédit relatif à la création de cet arborisation alentours de la route cantonale est demandé pour le montant de CHF 200'000.00 TTC. Ce crédit sera alloué pour les prestations suivantes :

Coordination des travaux avec l'entreprise de génie civil	CHF 4'000.00 TTC
Installations de chantier	CHF 15'000.00 TTC
Excavation, fourniture et pose de mélange terre-pierre et terre végétale pour fosses des arbres	CHF 115'000.00 TTC
Fourniture et pose de 21 arbres (Acer campestre Elsrijk, circonférence 20/25 cm)	CHF 40'000.00 TTC
Fourniture et pose de plantations basses pour habillage d'espaces verts	CHF 20'000.00 TTC
Divers et imprévus	CHF 6'000.00 TTC

Ce crédit d'investissement sera financé avec les liquidités communales.

Frais financiers du crédit :				
Perte d'intérêts sur capitaux utilisés	200'000.00	1.10%	+	2'200.00
Amortissement annuel comptable PA	200'000.00	2.50%	+	5'000.00
Frais d'exploitation annuels estimés	200'000.00	1.00%	+	2'000.00
Résultat annuel			=	9'200.00

4. Conclusion

Fort des arguments qui précèdent, le Conseil communal invite le Conseil général à approuver ce crédit d'investissement pour l'arborisation de la séquence 3 de la route cantonale afin d'améliorer le confort et l'esthétique de ce nouvel aménagement.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 11 novembre 2024.

Le Conseil communal de Neyruz FR